

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA

TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL PAR VISIOCONFÉRENCE
JUSQU'À NOUVEL ORDRE

AVIS PUBLIC
aux personnes et organismes sur le territoire
de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska

Avis public vous est donné par le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, Frédérick Michaud, concernant la tenue des prochaines séances du Conseil de la MRC.

En raison de la situation actuelle de pandémie (Covid-19) et des règles sanitaires en vigueur, nous vous informons que les séances du Conseil de la MRC d'Arthabaska se tiendront par visioconférence jusqu'à nouvel ordre. Suite à la tenue des séances, les audios seront disponible sur le site Internet de la MRC dans nos meilleurs délais au <https://www.regionvictoriaville.com>.

Il est possible pour les citoyennes et citoyens de transmettre leurs questions via le site Internet de la MRC et ces questions, si nous en recevons, seront posées au point prévu à l'ordre du jour de la séance.

Il s'agit d'une mesure tout à fait exceptionnelle et dont l'application est temporaire. Dès que les mesures sanitaires le permettront, un nouvel avis public sera donné indiquant le lieu des séances.

Donné à Victoriaville, ce 26 janvier 2022

Le directeur général et secrétaire-trésorier,



Frédérick Michaud, M.Sc.